

Séance du 29 octobre 2012

Madame de Sévigné, épistolière et rhumatisante

par Claude LAMBOLEY

MOTS CLÉS

Madame de Sévigné - Correspondance - Rhumatisme - Algodystrophie.

RÉSUMÉ

L'auteur, à partir de la Correspondance de la marquise de Sévigné, retrace l'évolution de son rhumatisme, discutant de ses symptômes et de sa nature et retenant le diagnostic probable d'algodystrophie.

Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné par son mariage avec Henri de Sévigné, nous a laissé en héritage une Correspondance d'une importance capitale pour la connaissance des mœurs du XVII^e siècle et des personnalités marquantes de son temps. L'essentiel de ces lettres était destiné à sa fille, Françoise Marguerite, née en 1646, devenue par son mariage comtesse de Grignan. Notre chance a été la séparation de la fille et de la mère, très mal vécue par cette dernière, quand Françoise Marguerite, obligée de suivre son mari, nommé lieutenant général du Roi en Provence, quitta Paris, le 4 février 1671. S'ensuivra une Correspondance, témoin de la passion obsessionnelle et dévorante de la marquise pour sa fille, dont un de nos anciens membres correspondants, Gaston de Zélicourt, s'est fait l'historien et le psychanalyste, en 1996 (1).

Dans cette Correspondance, la belle marquise conte, toujours avec beaucoup d'esprit et une grande liberté de jugement, non seulement les petits potins de la Cour et les événements du royaume, mais aussi les aléas de sa vie quotidienne dont elle ne nous cache rien. C'est ainsi qu'elle fera état de ses ennuis de santé, en particulier de son "rhumatisme". Ceci ne pouvait que ravir le rhumatologue que je suis. Était-il possible de restituer le cours évolutif de sa maladie ? Pouvait-on tenter d'en faire le diagnostic à la lumière des connaissances actuelles en Rhumatologie ? Pour répondre à ces questions, j'ai utilisé la Monographie en 14 volumes, éditée par Hachette de 1865 à 1868, annotée par Louis Jean Nicolas de Monmerqué (2) et mise en ligne par la BNF. Son intérêt réside dans le fait qu'elle réunit ses lettres et celles de son entourage, permettant un éclairage le plus complet possible des événements de sa vie.

Un “très bon” petit rhumatisme !

C'est dans sa propriété des Rochers, près de Vitré en Bretagne, où elle séjournait depuis septembre 1675 que, dans une lettre adressée à sa fille, Madame de Sévigné parle, sur le mode badin et pour la première fois, de son rhumatisme, le 17 janvier 1676⁽³⁾ : *À force de me parler d'un torticolis, vous me l'avez donné. Je ne puis remuer le côté droit ; ce sont, ma chère enfant, de ces petits maux que personne ne plaint, quoiqu'on ne fasse que crier. Mon fils s'en pâme de rire. Deux jours plus tard, elle tente de rassurer sa fille⁽⁴⁾ : Je me porte mieux, ma très-chère ; ce torticolis était un très bon petit rhumatisme : c'est un mal très douloureux, sans repos, sans sommeil ; mais il ne fait peur à personne. Je suis au huitième [jour] ; un peu d'émotion et les sueurs me tireront d'affaire : j'ai été saignée une fois du pied, et l'abstinence et la patience achèveront bientôt. Néanmoins, elle ne peut cacher son handicap. En effet, incapable d'écrire à cause de ses mains malades, elle est obligée de demander à son fils, Charles, de lui servir de secrétaire : Vous voyez, écrit-il, dans ce que vous écrit ma mère l'état véritable de sa santé ; mais quoique sa maladie ne fasse nulle frayeur, et que les sueurs commencent à diminuer ses douleurs, elles sont toujours si cruelles, que l'état où nous la voyons fend le cœur à tous ceux qui l'aiment.*

Cette maladie est donc survenue brutalement, le 11 janvier, alors que, dans une lettre de la veille⁽⁵⁾, elle raconte : *nous avons [un hiver] admirable ; je me promène tous les jours, et je fais quasi un nouveau parc autour de ces grandes places du bout du mail ; j'y fais planter quatre rangs d'allées. Ce sera une très belle chose... Je partirai, malgré tous ces charmes, dans le mois de février.* Ce rhumatisme survient comme un coup de tonnerre dans un ciel serein. Il n'y a aucune trace de maladie antérieure, tout au moins dans la correspondance qui nous est parvenue, depuis la première lettre connue, adressée à Bussy-Rabuttin, le 15 mars 1648. Ce que confirme son fils dans une lettre du 21 janvier⁽⁶⁾ : *La maladie a été rude et douloureuse pour la première qu'elle ait eue en sa vie.* La seule affection dont elle s'était plainte auprès de son cousin, Bussy, c'étaient des “vapeurs” dont ce dernier fait état dans une lettre, le 16 août 1674⁽⁷⁾ : *J'ai appris que vous avez été fort malade, ma chère cousine ; cela m'a mis en peine pour l'avenir, et m'a obligé de consulter votre mal à un habile médecin de ce pays-ci. Il m'a dit que les femmes d'un bon tempérament comme vous...et qui s'étaient un peu contraintes, étaient sujettes à des vapeurs.* Il faut comprendre ce mot au sens où on l'entend au XVII^e siècle, celui d'*humeur subtile qui s'élève des parties basses et qui occupe et blesse le cerveau*, selon Furetière⁽⁸⁾, ou de toutes sortes d'*affections nerveuses, hypocondrie, hystérie, névropathie, etc., ainsi dites parce que les anciens les attribuaient à des vapeurs qu'ils supposaient partir de la matrice, de la rate, des hypocondres, et s'élever jusqu'au cerveau*, selon Littré⁽⁹⁾. Madame de Sévigné avait 48 ans ; elle était en période de pré-ménopause.

Dans cette même lettre datée du 21, où Monsieur de Sévigné prend la plume à la place de sa mère, il prévient sa sœur : *ne vous effarouchez point si par hasard vous ne voyez point de l'écriture de ma mère. L'enflure est encore si grande sur les mains que je ne crois pas que nous lui permettions de les mettre à l'air. Il y a encore une autre raison, c'est que depuis hier, qui était neuf, la sueur s'est tellement mise sur les parties qui sont enflées, qu'il ne faut pas se jouer à la faire rentrer. C'est la santé qui revient ; et il n'y a que ce moyen de guérir ses mains, ses pieds et ses*

jarrets. Il y a encore un peu de douleur, et beaucoup d'enflure, mais sans fièvre... Il y a à Vitre un très bon médecin : elle a été saignée du pied en perfection... Enfin nous trouvons tous les jours de la consolation à notre misère, et nous sentons quasi plus vivement le plaisir de voir ma mère les deux bras empaquetés, dans vingt serviettes, et ne se pouvant soutenir sur ses jarrets, que nous sentions celui de la voir se promener et chanter du matin au soir dans nos allées.

Six jours plus tard, le 27 janvier, Charles écrit sous la dictée de sa mère⁽¹⁰⁾ : je me trouve sans fièvre et sans douleur ; il ne me reste que la lassitude du rhumatisme. Cherchant à rassurer sa fille, elle précise : ce mal a été fort commun dans ce pays, et ceux qui ont évité la fluxion sur la poitrine y sont tombés ; mais, pour vous dire le vrai, je ne croyais pas être sujette à cette loi commune : jamais une femme n'a été humiliée ni plus traitée contre son tempérament. ... Je ne comprends pas comment on peut vivre sans pieds, sans jambes, sans jarrets et sans mains.

Le 29, le même rédige toujours sous la dictée⁽¹¹⁾ : Ce qui vous paraîtra plaisant, ma fille, c'est que je suis guérie, que je n'ai plus ni fièvre ni douleurs... Mes douleurs se sont changées en enflure ; de sorte que cette pauvre main droite ne peut plus me servir à griffonner comme les jours passés... Je commence à me promener par ma chambre ; je reprends des forces.

Le 31, la marquise essaie de tracer quelques lignes⁽¹²⁾ : Je suis hors d'affaire, quoique j'aie les bras, les jarrets, les pieds gros et enflés. Son fils reprend vite la plume : ma mère croyait que du moment où elle n'aurait plus de douleurs elle pourrait aller à cloche-pied ; elle est un peu attrapée de s'en voir si éloignée.

Le 2 février, Madame de Sévigné précise⁽¹³⁾ : ce qui me reste c'est d'avoir les mains et les pieds enflés... Je ne saurais écrire aujourd'hui, j'ai la main droite encore trop enflée ; pour la gauche, elle ne l'est plus du tout ; elle est toute désenflée et toute ridée.

Le 5, la malade commence à désespérer⁽¹⁴⁾ : Devinez ce que c'est, mon enfant, que la chose au monde qui vient le plus vite, et qui s'en va le plus lentement ; qui vous fait approcher le plus près de la convalescence, et qui vous retire le plus loin ; qui vous fait toucher l'état du monde le plus agréable et qui vous empêche le plus d'en jouir ; qui vous donne les plus belles espérances, et qui en éloigne le plus l'effet ? Ne sauriez-vous le deviner ? Jetez votre langue aux chiens ? C'est un rhumatisme. Il y a vingt-trois jours que je suis malade ; depuis le quatorze je suis sans fièvre et sans douleurs, et dans cet état bienheureux, croyant être en état de marcher, ce qui est tout ce que je souhaite, je me trouve enflée de tous côtés, les pieds, les jambes, les mains.

Désormais, toutes les lettres suivantes décrivent les aléas de ce rhumatisme. L'évolution sera lente. Il y a longtemps que ma santé ne donne plus d'inquiétude, écrit-elle, le 19 février⁽¹⁵⁾, et qu'elle ne me donne que de l'ennui. La fin ridicule d'un rhumatisme est une chose incroyable : on ressent des douleurs qui font ressouvenir du commencement ; l'on meurt de peur : une main se renfle traitreusement, un torticolis vous trouble ; enfin c'est une affaire que de se remettre en parfaite santé. Le 1^{er} mars, elle fait à son cousin Bussy le résumé de sa maladie : Il y a aujourd'hui sept [semaines] que ma grande santé, que vous connaissez, fut attaquée d'un cruel rhumatisme dont je ne suis pas encore dehors, puisque j'ai encore les mains enflées et que je ne saurais écrire. J'ai eu vingt et un jours la fièvre continue⁽¹⁶⁾. Le 22 mars, elle dicte cette lettre pour Madame de Grignan : Hormis mes mains dont je n'espère la guérison que quand il fera chaud... mon visage n'est point changé ; mon

esprit et mon humeur ne le sont guère ; je suis maigre et j'en suis bien aise ; je marche et je prends l'air avec plaisir ; et si l'on me veille encore, c'est parce que je ne puis me tourner toute seule ; mais je ne laisse pas de dormir (17). Comme son fils Charles a été obligé de partir pour l'armée, à la fin du mois de février, c'est à Jeannette, "*petite-fille de la bonne femme Marcille*", "*fort jolie*" et dont "*la maison est au bout du parc*" que la marquise demandera de prendre la suite. Ce n'est pas une domestique mais plutôt une demoiselle de compagnie. Elle lui sera fort utile jusqu'à son départ pour Paris, le 2 avril.

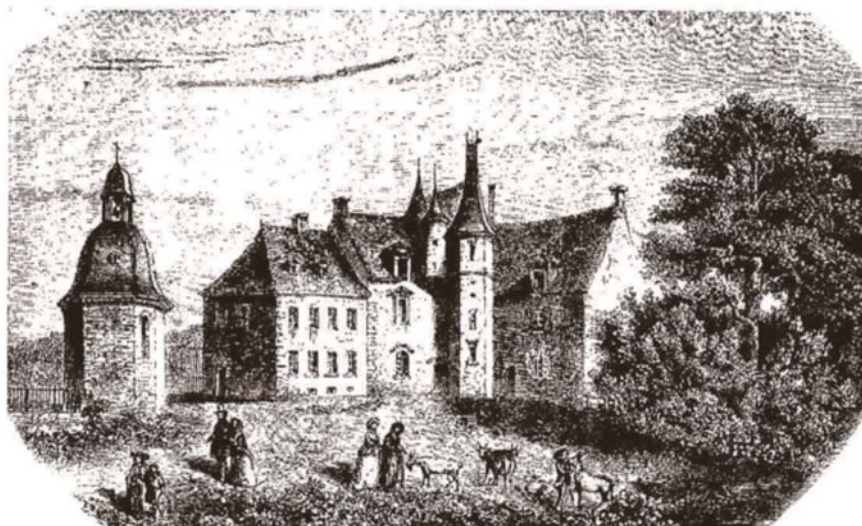
Mais, à Paris, comme elle est toujours gênée par ses mains, l'espérance qu'elle avait mise dans les médecins parisiens fait bientôt place à un agacement : *J'ai vu les meilleurs ignorants d'ici, qui me conseillent de petits remèdes si différents pour mes mains, que pour les mettre d'accord je n'en fais aucun ; et je me trouve encore trop heureuse que sur Vichy ou Bourbon ils soient d'un même avis* (18).

En définitive, c'est à Vichy qu'elle se rend pour une cure. *J'irai à Vichy*, écrit-elle à sa fille, le 15 avril (19), *on me dégoute de Bourbon, à cause de l'air. La maréchale d'Estrées veut que j'aille à Vichy, c'est un pays délicieux*. Elle y arrive, le 19 mai. Si l'on en croit ce qu'écrivait en 1679, dans le jargon médi-cal de l'époque, le docteur Claude Fouet (20), les eaux de Vichy étaient souveraines pour les *tumeurs causées par les humeurs froides, quelles[sic] soient faites par fluxion ou par congestion ; les rhumatismes, les sciaticques, les gouttes froides naissantes cédant infailliblement à ces Bains. Ils sont propres aux tumeurs œdémateuses des jambes, comme dans la cachexie et leucophlégmatie. Ils fortifient le cerveau et le genre nerveux, préservent de l'apoplexie, en faisant transpirer les humeurs froides ; ils guérissent les paralysies qui succèdent aux apoplexies et aux catarrhes... Ces Bains remédient aux intempéries froides de la matrice et de ses ligaments, à leur faiblesses et relâchements ; y a-t-il Remède plus assuré pour les fleurs blanches ; ils guérissent les tremblements des membres et mouvements convulsifs ; ils décrassent les cuirs... ils sont bons aux maladies mélancoliques, aux suppressions des mois... en un mot l'on pourrait se servir de ces Bains en plusieurs autres maladies... ils sont les meilleurs qu'ils soient en France* (21). Le même médecin recommandait de boire les eaux le plus matin que l'on pourra... *L'on doit régler l'heure du manger sur celle de la boisson... Vichy comptait à l'époque, selon la description qu'il en fait* (22), *six Fontaines peu éloignées les unes des autres ; il y a, le grand puy quarré, la grille dans la place des Bains ; à cent pas de celle-cy on trouve les Fontaines Garniès, le gros Boulet est proche de la ville & la fontaine qui est sous les Célestins, dont l'Eau est actuellement froide, l'Eau des Fontaines Garniès est un peu dégourdie seulement, l'Eau de la Grille est actuellement fort chaude, & celle du Puy quarré encore un peu plus chaude. Entre la Grille & le Puy quarré est bâtie la maison du Roy, où il y a deux Bains, l'un de l'Eau de la Grille & l'autre de l'Eau du Puy quarré. Chaque Bain a sa chambre séparée pour recevoir les Malades où ils sont servis par les Doucheurs & les Baigneurs... l'on fournit dans la maison du Roy, les lits garnis de toutes choses, & surtout du linge très propre & en quantité.*

Madame de Sévigné commence son traitement, le 20 mai. *J'ai donc pris les eaux, ce matin, ma très-chère ; ah ! Qu'elles sont mauvaises !... On va à six heures à la fontaine : tout le monde s'y trouve ; on boit, et l'on fait une fort mauvaise mine ; car imaginez-vous qu'elles sont bouillantes, et d'un goût de salpêtre fort désagréable. On tourne, on va, on vient, on se promène, on entend la messe, on rend ses eaux, on parle confidemment de la manière dont on les rend : il n'est question*



Madame de Sévigné et Madame de Grignan (Source Gallica-BnF)



LE CHATEAU DES ROCHERS
(D'après un dessin de Lancelot)

Château des Rochers (Source Gallica-BnF)

que de cela jusqu'à midi. Après dîner on va chez quelqu'un⁽²³⁾. Dès le 21, elle semble satisfaite : *Mes eaux m'ont fait encore aujourd'hui beaucoup de bien ; il n'y a que la douche que je crains*. Mais ajoute-t-elle, le 24 mai : *à la réserve de mes mains et de mes genoux, qui ne sont point guéris, parce que je n'ai pris ni le bain ni la douche, je me porte tout aussi bien que j'ai jamais fait*⁽²⁴⁾.

Le 28, elle écrit⁽²⁵⁾ : *Vous avez raison de croire que j'écris sans effort, et que mes mains se portent mieux : elles ne se ferment point encore, et le dedans des mains est fort enflé, et les doigts aussi. Cela me fait trembloter... mais je tiens très bien une plume... J'ai commencé aujourd'hui la douche ; c'est une bonne répétition du purgatoire. On est toute nue dans un petit lieu souterrain, où l'on trouve un tuyau de cette eau chaude, qu'une femme vous fait aller où vous voulez. Cet état où l'on conserve à peine une feuille de figuier pour tout habillement, est une chose assez humiliante... Derrière un rideau, se met quelqu'un qui vous soutient le courage pendant une demi-heure ; c'était pour moi un médecin de Gannat... Représentez-vous un jet d'eau contre quelqu'une de vos pauvres parties, toute la plus bouillante que vous puissiez imaginer. On met d'abord l'alarme partout, pour mettre en mouvement tous les esprits ; et puis on s'attache aux jointures qui ont été affligées ; mais quand on arrive à la nuque du cou, c'est une sorte de feu et de surprise qui ne se peut comprendre ; c'est là le nœud de l'affaire. Il faut tout souffrir, et l'on souffre tout, et l'on n'est point brûlée, et on se met ensuite dans un lit chaud, où l'on sue abondamment, et voilà ce qui guérit.*

Le 1^{er} juin, elle précise⁽²⁶⁾ : *Mais parlons de la charmante douche ; je vous en ai fait la description. J'en suis à la quatrième, j'irais jusqu'à huit. Mes sueurs sont si extrêmes, que je perce jusqu'à mes matelas ; je pense que c'est toute l'eau que j'ai bue depuis que je suis au monde. Quand on entre dans ce lit, il est vrai qu'on en peut plus ; la tête et tout le corps sont en mouvement, tous les esprits en campagne, des battements partout. Je suis une heure sans ouvrir la bouche, pendant laquelle la sueur commence, et continue deux heures durant... Mes genoux se portent mieux, mes mains ne veulent pas encore, mais elles le voudront avec le temps.*

Madame de Sévigné quitte Vichy, le 13 juin. Elle est plutôt satisfaite : *Les eaux et la douche m'ont extrêmement purgée ; et au lieu de m'affaiblir elles m'ont fortifiée. Je marche tout comme une autre. Je crains de rengraisser : voilà mon inquiétude ; car j'aime à être comme je suis. Mes mains ne se ferment pas, voilà tout ; le chaud fera mon affaire*⁽²⁷⁾.

Dès lors, l'évolution se fait vers une lente amélioration. De retour à Paris, notre marquise écrit à sa fille, le 8 juillet⁽²⁸⁾ : *Il est vrai que je ne puis fermer les mains ; mais je les remue, et m'en sers à toute chose. Je ne saurais couper ni peler des fruits, ni ouvrir des œufs ; mais je mange, j'écris, je me coiffe, je m'habille ; on ne s'aperçoit de rien... Je marche fort bien, et mieux que jamais, car je ne me sens plus "une grosse crevée"... J'ai quelque légère douleur aux genoux ; mais en vérité c'est si peu de chose que je ne m'en plains point du tout.* Elle évite de s'exposer au serein... et pour mes mains et mes genoux, ajoute-elle, *je consulterai la pommade, et prendrai de la poudre de mon bonhomme*⁽²⁹⁾ (poudre de Delorme). Toujours dans l'espoir de guérir, le 21 octobre 1676, elle se désole cependant : *Quand je songe qu'au bout de dix mois j'ai encore les mains enflées, cela me fait rire ; car pour le mal je n'en ai plus*⁽³⁰⁾. L'année 1677 se passe assez bien, avec très peu d'allusion à son état de santé, si ce n'est que de temps en temps, elle avoue avoir toujours quelques difficultés à fermer les mains. Elle fait un nouveau séjour à Vichy, où elle



Vichy au temps de Madame de Sévigné (Source Gallica-BnF)



Habitation de Madame de Sévigné à Vichy (Source Gallica-BnF)

arrive le 3 septembre 1677. Le 19, pendant la cure elle écrit⁽³¹⁾ : *Il me sembla, l'autre jour, dans la chaleur du combat, que je fermais les mains ; je coupe du pain, et enfin je me porte très bien ; optimiste, elle conclut : le temps me donnera pour mes mains, ce que Vichy me refusera, je n'en ai aucune inquiétude.* Au cours de cette année 1677, elle souffrira d'une *colique néphrétique ou bilieuse (rien que cela)*, dira-t-elle, *qui m'a duré depuis mardi... jusques au vendredi*⁽³²⁾. Dans les années suivantes, il est de moins en moins question de ses mains. Ainsi le 1^{er} septembre 1680⁽³³⁾, Madame de Sévigné écrit-elle à sa fille : *... nous n'en avons point encore vu où la foi, l'espérance et la charité fissent le corps de la médecine. Je voudrais bien pouvoir user de cette recette ; je vous assure que ce ne serait point pour guérir mes mains ; je crois qu'elles le sont ; et si elles ne l'étaient point, je m'en aperçois si peu, que c'est de ce mal qu'il faudrait dire que cela ne vaut pas la peine d'en parler.*

Le 30 septembre 1687, pour une cure décidée impromptue, notre marquise arrive à Bourbon-l'Archambault pour un séjour de trois semaines. La raison en était, non un rhumatisme, mais *des manières de convulsions à la main gauche, et des visions de vapeurs qui me faisaient craindre l'apoplexie*, dont elle se plaindra à son retour, dans une lettre à Bussy-Rabutin, datée de 13 novembre 1687⁽³⁴⁾. Cette station était spécialisée dans les maladies des nerfs, de l'estomac et du bas ventre. Entre temps, en janvier 1685⁽³⁵⁾, elle avait été immobilisée en raison d'égratignures qui avaient évolué en un ulcère de jambe, à cause d'une insuffisance veineuse. On lui avait prescrit un repos, la jambe en l'air dans une chaise.

Le 5 juin 1689⁽³⁶⁾, dans une lettre à sa fille, Madame de Sévigné se félicite de sa bonne santé : *Pour moi, ma chère enfant, je vous ai dit la perfection de l'état où je suis ; ... je n'ai plus de vapeur, je ne prends point d'essence de Jacob, car il ne faut rien faire quand on est bien ; plus de sursaut la nuit, rien du tout à mes mains.* Il en est de même dans une lettre des 22 et 25 juin 1690⁽³⁷⁾ : *Je n'ai ni vapeur la nuit, ni ce petit mal à la bouche, ni de grimaces à mes mains.*

Séjournant à Grignan, chez sa fille et son gendre dont *leur château est très beau et très magnifique*, dans une lettre à son cousin, de Bussy, datée du 12 juillet 1691⁽³⁸⁾, elle fera encore une allusion à son passé rhumatismal : *je vous plains d'avoir eu un rhumatisme ; je ne connais trop ce mal.* Par la suite, il n'en sera plus question.

Le 17 avril 1696, Madame de Sévigné est décédée probablement de la petite vérole, selon un procès-verbal du 27 août 1816, rédigé par le maire de Grignan et dans lequel il est consigné *que parmi huit vieillards convoqués... celui qui même a connu plusieurs témoins des funérailles de Mme de Sévigné, a déclaré que tous ces témoins s'accordaient à dire que cette dame était morte d'une petite vérole si maligne, que sa famille, non seulement n'avait pas eu le temps de se procurer un cercueil de plomb, mais avait été obligée de la faire inhumer avant l'expiration des délais ordinaires*⁽³⁹⁾. À la suite du décès, Madame de Grignan écrivait, le 28 avril suivant⁽⁴⁰⁾, au Président de Moulceau⁽⁴¹⁾ : *Votre politesse ne doit point craindre, Monsieur, de renouveler ma douleur, en me parlant de la douloureuse perte que j'ai faite... J'étais bien loin d'y être préparée : la parfaite santé dont je la voyais jouir, un an de maladie qui m'a mise cent fois en péril, m'avaient ôté que l'ordre de la nature pût avoir lieu à mon égard.* C'était la preuve que le rhumatisme dont avait souffert notre épistolière était depuis longtemps oublié.



Charles de Sévigné (Château des Rochers)



Roger de Bussy-Rabutin (Château de Bussy-Rabutin)

À la lecture de cette Correspondance, il apparaît donc que Madame de Sévigné a souffert, du 11 janvier 1676 jusqu'en, tout au plus, septembre 1680, surtout de ses mains, mais aussi de ses genoux et de ses pieds, ces derniers pendant une période plus courte et de manière plus discrète. La cause en était un rhumatisme.

Mais quel rhumatisme ?

L'acte de naissance du mot "rhumatisme" est dans un texte posthume en latin où *ρευματισμός* (rheumatismos) est inséré en lettres grecques. Dans ce texte, Guillaume de Baillou (42), médecin français du XVI^e siècle, reprend un terme attribué à Dioscoride et à Galien pour décrire un tableau d'arthropathies fluxionnaires et migratrices. Il est donc plus précis que le médecin botaniste Fuschs (43), qui au même moment, se référant à Pline, évoque les vertus thérapeutiques du chameleon blanc (44) *contre fluxions, nommées des Grecs rhumes ou rheumatismes*, et assimile, de ce fait, ces deux termes dont la signification actuelle est distincte. Du temps de Madame de Sévigné, la signification du mot nous est donnée par Furetière (45) : *Grande fluxion qui se jette sur différentes parties du corps, et qui va de l'une à l'autre. Il a un rhumatisme sur l'épaule. Il lui est tombé un rhumatisme sur les cuisses, sur les jambes, sur la moitié du corps*. Pendant longtemps, le terme de Rhumatisme a caché notre ignorance. Seule, la goutte était connue depuis l'Antiquité, mais cette affection, dont on ignorait tout, était confondue avec d'autres maladies. Au XVI^e siècle, Guillaume de Baillou essaiera de différencier le rhumatisme articulaire aigu de la goutte (46). Plus tard, en 1800, Auguste-Jacob Landré-Beauvais, opposant à la goutte et au rhumatisme aigu, une "goutte asthénique primitive", précisera dans sa thèse (47) la personnalité anatomo-clinique de ce qu'on appellera par la suite : polyarthrite rhumatoïde. Mais ce n'est seulement qu'au début du XX^e siècle qu'un médecin londonien, Archibald Garrod (48), distinguera le terme de "rheumatoid arthritis", de nature inflammatoire, de celui "d'osteoarthritis", de nature dégénérative, ouvrant la porte à la rhumatologie moderne.

Ces précisions apportées quant à la signification donnée par notre épistolière au mot rhumatisme, quelle peut être la nature de ce dernier dont elle se plaint ? Était-il dégénératif ? Était-il inflammatoire ?

Il peut paraître présomptueux de faire un diagnostic rétrospectif d'une maladie, d'autant que l'on est tributaire des seuls dires du malade, sans qu'un interrogatoire puisse les préciser, et sans l'apport de l'examen clinique ni des nécessaires examens complémentaires, aujourd'hui incontournables. Certes, nous possédons de nombreux portraits de la marquise, mais outre le risque que la morphologie des mains ne soient pas fidèlement rendue, pour flatter le modèle très soucieux de sa beauté, rares sont ceux datés avec certitude. Mais, les détails que donne notre malade et le suivi évolutif sont tellement précis qu'on peut espérer une approche diagnostique suffisante. Il nous paraît donc important d'analyser les manifestations cliniques exprimées par madame de Sévigné.

Le premier signe clinique, dont elle nous parle, est un torticolis. Ce mot, au temps de Madame de Sévigné, avait à peu près le même sens que de nos jours. Furetière en donnait la définition suivante : *Qui n'a pas la tête droite sur les épaules, qui la penche d'un côté. Les fluxions nous rendent parfois torticolli*. Un torticolis peut être le témoin d'une atteinte du rachis cervical avec contracture réflexe, que ce soit du fait d'une arthrite ou que ce soit du fait d'une arthrose en poussée inflam-

matoire. Ce symptôme ne disparaîtra qu'après guérison de la cause et celle-ci sera rarement rapide, surtout en dehors de tout traitement efficace, comme c'était le cas, à l'époque. Est-ce bien le sens qu'en donne notre épistolière ? Madame de Grignan s'était plainte au début de l'année 1676 d'un torticolis dont il est question dans une lettre de sa mère datée du 5 janvier⁽⁴⁹⁾ : *Je loue le torticolis qui vous a empêché d'avoir la fatigue de manger avec ces gens-là*. Aussi, quand elle avertit sa fille de sa maladie, reprend-elle le même terme : *À force de me parler d'un torticolis, vous me l'avez donné. Je ne puis remuer le côté droit*⁽³⁾. Il est manifeste qu'elle ne veut pas l'inquiéter. D'ailleurs, imagine-t-elle que ce rhumatisme va la handicaper longtemps ? C'est peu probable. Deux jours plus tard, il en est de même ; elle tente toujours de minimiser, mais ne peut cacher une gêne qui l'oblige à utiliser désormais les services de son fils. Quelques jours plus tard, dans une missive datée du 9 février⁽⁵⁰⁾, Charles avoue : *Nous vous parlions de torticolis, et nous croyions en être quittes pour cela ; mais le lendemain cela se déclara pour un rhumatisme*. Par la suite, il n'en sera plus question. Ce symptôme n'est donc pas à retenir.

Le 21 janvier, un autre symptôme est signalé par Charles⁽⁶⁾ : *Enfin, il n'y aurait plus qu'à rire, si on pouvait trouver l'invention de la faire demeurer dans son lit sur les fesses d'une autre ; mais comme, par malheur, c'est toujours sur les siennes, elle en souffre présentement les plus grandes incommodités*. Une telle gêne douloureuse nous paraît être uniquement en rapport avec la position assise que doit garder la malade alitée, non seulement dans la journée mais peut-être aussi la nuit, car, au XVII^e, il était courant de dormir accoté à des oreillers. C'est ce que confirme la marquise dans une lettre du 27 janvier⁽¹⁰⁾ : *Vous savez ce que c'est pour moi que d'être seize jours sur les reins, sans pouvoir changer de position*.

Un signe clinique est troublant : la fièvre. Il ne peut s'agir que d'une sensation fébrile. En effet, même si le thermomètre, inventé vers 1624, a été perfectionné au milieu du XVII^e siècle, sous Ferdinand II de Médicis pour un usage météorologique, son usage médical n'entrera dans les habitudes qu'au début du XX^e siècle. La fièvre ne pouvait donc être appréciée que par le toucher décelant une chaleur anormale de la peau et par la prise du pouls, dont la fréquence n'a pu être mesurée qu'après 1686, avec l'invention de l'aiguille des minutes. Furetière nous donne une définition du temps de cet état clinique : *Maladie qui vient d'une intempérie chaude et sèche du sang, qui du cœur se communique à tout le corps par les veines et les artères, et qui se connaît par une violente agitation du pouls, et est ordinairement précédé d'un frisson. Il y a plusieurs espèces de fièvres...* Dans le cas de Madame de Sévigné, la fièvre n'est pas signalée d'emblée. Charles précise même, le 21 janvier⁽⁶⁾ : *Il y a encore un peu de douleur, et beaucoup d'enflure, mais sans fièvre*. Pourtant, le 27, si Madame de Sévigné confirme⁽¹⁰⁾ : *Je me trouve sans fièvre et sans douleur*, elle se contredit plus loin dans la même lettre adressée à Madame de Grignan : *Il me semble avoir entendu dire, pendant que j'avais la fièvre* (souligné par moi), *que votre cardinal Grimaldi était mort...* et le 2 février⁽¹³⁾, écrivant à sa fille, elle avoue : *il y a vingt-trois jours que je suis malade ; depuis le quatorze je suis sans fièvre*. Aveu qu'elle réitère à son cousin de Bussy dans sa lettre du 1^{er} mars⁽¹⁶⁾, précisant qu'elle a eu *vingt et un jours de fièvre continue*. Elle aurait donc été fébrile jusqu'au 2 février. Il est vraisemblable que cet aveu tardif, fait quand la fièvre a disparu, était justifié pour éviter d'alarmer sa fille. Si tel est le cas, quelle est l'étiologie de cet état fébrile ? En matière de rhumatismes, la fièvre peut avoir deux causes : soit inflammatoire soit infectieuse. L'évolution favorable de la maladie

rhumatisme de Madame de Sévigné exclut ces deux hypothèses. Mais, n'oublions pas que la fièvre signalée par la malade n'est qu'une sensation subjective qui ne s'appuie sur aucune mesure thermométrique, peut-être faut-il, alors, se tourner vers l'autre définition de la fièvre donnée par Furetière : *au figuré, donner la fièvre, faire peur, donner l'alarme à quelqu'un*. À moins qu'il s'agisse tout simplement de la sensation de chaleur donnée par le toucher des articulations enflammées. Cette dernière interprétation est probablement la bonne, mais on ne peut aller plus loin dans l'analyse de ce symptôme.

Il reste quatre symptômes dont l'étude critique va peut-être nous éclairer sur le diagnostic de ce rhumatisme : la douleur, l'enflure, les sueurs et l'enraidissement articulaire.

La douleur, appelée au début torticolis, est décrite d'emblée comme un mal *sans repos, sans sommeil* (4), affectant le côté droit qu'elle ne peut remuer, sans autre précision de localisation. Cette douleur semble s'atténuer au dixième jour, son siège se précisant aux mains, aux pieds et aux *jarrets*, ce mot signifiant à l'époque, selon Littré, *la partie du membre inférieur qui est située derrière l'articulation et où s'opère la flexion de la jambe sur la cuisse*, autrement dit le creux poplité, le genou. On ne parlera pratiquement plus de douleurs à partir du 27 janvier soit une quinzaine de jours après le début de la maladie. Si elle est encore gênée pour se tourner dans le lit, qu'elle va garder jusqu'au 29 janvier, c'est parce qu'elle ne peut s'appuyer pour se mobiliser. Sinon, elle a retrouvé son sommeil (lettre du 22 mars (17)). Désormais, elle peut faire quelques pas dans sa chambre, et bientôt, prenant l'air et marchant avec plaisir, elle va se déplacer sans problème si ce n'est *quelque légère douleur aux genoux ; mais en vérité c'est si peu de chose que je ne m'en plains point du tout*, écrit-elle (Lettre du 8 juillet 1676 (28)).

En fait, ce qui va très vite la gêner, c'est une enflure des mains, des genoux et des pieds, signalée dès le 21 janvier, soit après dix jours d'évolution. Cette enflure touche surtout sa main droite, ce qui l'empêchera d'écrire jusqu'au 2 avril. Dès le 2 février, une amélioration se dessine avec une diminution de l'enflure de la main gauche qui, nous dit notre chroniqueuse, *se désenfle et se ride* (13). Le 28 mai (25), en cure à Vichy elle précise que *le dedans des mains est fort enflé, et les doigts aussi*. Le 21 octobre 1676 (30), elle parlera encore de ses mains enflées, sans trop s'en émouvoir. Il n'en sera plus question après.

Cette enflure s'associe rapidement à une hypersudation que notre malade signale dès le 19 janvier, précisant, le 21, que la sueur s'est mise sur toutes les parties enflées. Par la suite, les sueurs, dont la patiente fera état, sont celles, diffuses, provoquées transitoirement par les bains de Vichy.

En revanche, ce dont elle se plaindra longtemps, c'est une raideur des doigts. Pendant plusieurs semaines, il est difficile de différencier la gêne fonctionnelle des mains due à l'enflure et le handicap dû à une véritable raideur des doigts. Celle-ci est manifeste, dès la fin de la cure à Vichy, en juillet. Cela devient sa seule plainte. Alors qu'elle insiste bien sur le fait qu'elle peut écrire, manger, se laver, s'habiller, elle précise qu'elle ne peut ni peler un fruit ni ouvrir des œufs. Elle s'en plaindra encore, en septembre 1677. Par la suite tout semble être rentré dans l'ordre, ce qu'elle confirmera en septembre 1680 (33).

Plusieurs diagnostics ont été proposés. Éliminons rapidement celui de goutte généralisée. Il n'a pas de justification. En effet, cette maladie est essentiellement l'apanage de l'homme et surtout la goutte a toujours un début localisé au gros orteil,

sinon au pied ; une généralisation ne peut survenir qu'après une longue évolution. Éliminons aussi celui de fibromyalgie que certains ont évoqué⁽⁵¹⁾. Certes, cette maladie survient de préférence chez des femmes ayant un terrain anxieux et névrotique, comme ce fut le cas de notre marquise, mais il s'agit d'une affection à l'origine de douleurs musculaires et non articulaires. Du fait d'une évolution favorable, le diagnostic de maladie auto-immune ne peut être envisagé ; quant à celui de rhumatisme psoriasique, l'absence de lésions cutanées, qui auraient certainement été vécues par notre coquette marquise comme une disgrâce, le rend improbable.

Restent deux diagnostics plus crédibles, mais tout aussi discutables. Celui qui a prévalu longtemps est celui de polyarthrite rhumatoïde^(52, 53). Dans cette maladie, il y a une atteinte inflammatoire polyarticulaire intéressant surtout les mains mais aussi les genoux et les pieds, de manière bilatérale et symétrique. Cette atteinte se caractérise par une enflure, discrète au début, qui touche électivement les articulations inter-phalangiennes proximales, lesquelles prennent une forme de fuseau, métacarpo-phalangiennes et les poignets. Par la suite, s'installe une atrophie des muscles des espaces inter-métacarpiens donnant à la main un aspect caractéristique " en bosse de chameau ". L'enflure des mains est rarement globale, ceci ne se voyant que dans la polyarthrite œdémateuse du vieillard. Par ailleurs, les douleurs articulaires ont des caractéristiques spécifiques. Il s'agit de douleurs nocturnes, réveillant la malade vers les 3 à 4 heures du matin, et s'accompagnant d'un dérouillage matinal qui ne cède qu'au bout de plusieurs heures. Enfin, du fait de l'atteinte destructrice de l'articulation due au pannus synovial inflammatoire, s'installe progressivement, au cours d'une évolution par poussées sur plusieurs années, une désarticulation, qui déforme les articulations, et qui se complique d'un enraidissement. Comme nous l'avons vu, telle n'est pas l'évolution de la maladie de Madame de Sévigné, puisqu'au bout de trois à quatre ans, la maladie ne fera plus parler d'elle ; la douleur, passée la phase aigüe, ne réveillera plus la malade ; l'enflure qu'elle décrit est globale et non localisée. Surtout, il n'y aura jamais de destruction-dislocation des articulations ; connaissant la coquetterie de la marquise, elle n'aurait pas manqué de s'en désoler. L'argument, avancé par certains⁽⁵⁴⁾, disant que c'est par convenance et pour rassurer sa fille que la marquise ne parlera plus de son rhumatisme dans les quinze dernières années de sa vie, est fallacieux et sans justification. Le diagnostic de polyarthrite rhumatoïde ne nous paraît donc pas crédible.

L'arthrose, quant à elle, a été évoquée dans sa forme polyarticulaire⁽⁵⁵⁾, cependant sans grande conviction. Cette maladie, de nature dégénérative, peut toucher de nombreuses articulations. D'une manière habituelle, elle provoque des douleurs qui sont dites mécaniques, car elles sont déclenchées au mouvement, à l'appui, au dérouillage, et sont calmées par le repos ; elles sont plus vives en fin de journée et gênent, de ce fait, l'endormissement mais ne réveillent pas le malade. Les variations climatiques ont une influence sur la perception de la douleur, sans que l'on en connaisse la cause. Progressivement, s'installent une limitation et des déformations articulaires, avec parfois, aux genoux, un épanchement liquidien de nature synoviale. Il n'y a aucun signe inflammatoire ni troubles vaso-moteurs, en particulier pas d'hypersudation. Aux mains, les déformations intéressent surtout le pouce, qui peut prendre une attitude vicieuse en adduction ou en Z, mais aussi les articulations inter-phalangiennes distales ou proximales. Ces déformations sont particulièrement inesthétiques. L'évolution se fait sur le mode chronique avec aggravation

progressive. Manifestement, cette description ne correspond pas au tableau clinique décrit par Madame de Sévigné qui, de 1680 à sa mort, ne se plaindra plus de douleurs ou ne se désolera pas de déformations articulaires.

Quel est donc ce rhumatisme ? Une troisième hypothèse peut être envisagée : une algodystrophie. C'est un syndrome douloureux régional articulaire et péri-articulaire caractérisé par des modifications trophiques tissulaires et vaso-motrices locales, et attribué à une hyperactivité réflexe du système sympathique. Il atteint de préférence les extrémités des membres, pieds et surtout mains, mais peut aussi intéresser les genoux, les hanches ou les épaules. Localisé, en général à une seule région, surtout les mains, il peut migrer et s'étendre à d'autres localisations. Toute agression locale ou régionale peut déclencher une réaction réflexe disproportionnée à l'origine d'une algodystrophie. Classiquement, celle-ci peut être secondaire à un traumatisme même minime, ou à une intervention chirurgicale sur un membre ; elle peut compliquer une affection thoracique, telle qu'un infarctus du myocarde, ou une pathologie pulmonaire, ou encore une affection neurologique, telle qu'une hémiplégie. Il en est de même du diabète. Certains médicaments, tels que les barbituriques ou l'isoniazide, ont été retrouvés comme agents responsables. Mais, dans la moitié des cas, aucune cause précise ne peut être identifiée. Par contre, il est constant que cette maladie survient sur un terrain particulier fait de neuro-dystonie, d'anxiété, de dépression, voire de névrose.

La maladie évolue en deux phases. Une phase chaude avec une main douloureuse au toucher et à la mobilisation, moite par hypersudation, chaude, rougeâtre et œdémateuse avec enflure globale, le dos de la main étant boursoufflé, la paume épaissie, infiltrée, et les doigts enflés, tuméfiés, semi-fléchis. À cette phase chaude, fait suite au bout de quelques jours, voire quelques semaines, une phase froide. La main devient froide, cyanosée puis livide, le gonflement diminue, l'hypersudation persiste. Progressivement s'installe une rétraction des doigts en position semi-fléchie avec difficulté pour fermer la main. Si la phase d'installation est rapide, de trois à quatre semaines, la phase d'état peut persister pendant plusieurs mois. L'extension à une autre localisation ou à l'articulation controlatérale est fréquente, notamment au membre inférieur. La régression est toujours lente, la guérison survient au bout d'une à deux années. Des séquelles fonctionnelles, parfois importantes à type de rétraction des doigts ou de perte de mobilité articulaire, sont couramment observées. Le diagnostic, pas toujours évident au début, est aidé de nos jours par la scintigraphie au technétium qui révèle une hyperfixation précoce et la radiographie qui objective une décalcification inhomogène malheureusement tardive.

La comparaison des symptômes décrits par Madame de Sévigné avec le tableau clinique caractéristique de l'algodystrophie nous paraît révéler des similitudes troublantes. Le début est brutal avec douleur articulaire permanente et nocturne qui s'atténue fortement au bout d'une semaine, mais persiste pendant trois mois sans, dès lors, perturber le sommeil, avec gêne pour se mobiliser dans le lit et pour marcher ; enflure touchant les pieds, les genoux et surtout les mains, gênante pendant une dizaine de mois ; hypersudation des extrémités pendant quelques semaines avec mention de "*fièvre*" qui peut s'expliquer par une augmentation de la chaleur locale ; et raideur des doigts qui durera un an et demi. L'atteinte est ici extensive aux membres inférieurs, mais cela n'est pas exceptionnel. Certes, il n'y a pas d'étiologie connue, en particulier pas de traumatisme évident, mais il est avéré que, dans la moitié des cas, la maladie est primitive. En revanche, le terrain habituel neuro-dysto-

nique est ici présent. Veuve, Madame de Sévigné vouait un attachement quasi pathologique pour sa fille. Le départ de celle-ci fut un déchirement qu'elle exprime dès l'une des premières lettres qu'elle lui écrit, le 18 février 1671 : *cette séparation me fait une douleur au cœur et à l'âme que je sens comme un mal du corps* (56). Elle vivra cette séparation souvent avec anxiété, sinon avec angoisse, d'autant que Madame de Grignan était de santé délicate. *Songez*, lui écrit-elle, le 9 juin 1677 (57), *que votre santé fait la mienne, et que tout m'est inutile dans le monde, si vous ne guérissez*. Sept années plus tard l'appréhension reste la même : *j'avoue que, quand on aime à un certain point, on craint tout, on prévoit tout, on se représente tout ce qui peut arriver et tout ce qui n'arrivera point, et quelques fois on se représente si vivement un accident, ou une maladie, que la machine en est tout émue et qu'on a peine à l'apaiser* (Lettre du 15 novembre 1684 (58)). Il y a, chez elle, un véritable terrain névrotique qui a pu faire le lit de l'algodystrophie. Naturellement, nous ne pouvons confirmer cette hypothèse par une radiographie et une scintigraphie, mais, outre la clinique, l'évolution régressive de la maladie nous paraît un argument fort.

Ce rhumatisme, cette algodystrophie, a été traité avec les moyens thérapeutiques du temps (59). Inquiète pour sa santé, notre marquise oscillera sans cesse entre la médecine officielle et celle des empiriques, des charlatans. Au début de sa maladie, elle fait grand cas de l'eau de la Reine de Hongrie, écrivant à sa fille, le 17 janvier 1676 (3) : *Votre eau de la Reine de Hongrie m'aura guérie avant que cette lettre ne soit à Paris...* C'était un alcoolat, à base de romarin auquel on pouvait ajouter sauge, lavande, serpolet, que l'on utilisait en friction. Cette eau était renommée dans diverses affections comme l'énonçait Nicolas Lémery, chimiste et apothicaire : *Elle est bonne dans la Paralysie, la Lethargie, l'Apoplexie, & les Maladies Hystericques : La dose est depuis une drachme jusqu'à deux. On s'en sert aussi extérieurement pour la Brûleure, pour les Tumeurs, ou les douleurs Froides, Contusions, Paralysie, & pour toutes les autres occasions où il faut réveiller les Esprits. Les Dames en mettent environ demi-once, sur six onces d'Eau de Lys, ou de fleur de Féves ; & elles s'en lavent pour dégrasser le visage* (60).

Devant le peu d'effet, une polémique s'instaurera entre Charles et sa sœur, le premier conseillant l'usage de la poudre de Monsieur Delorme, ce dont ne veut pas la seconde. Charles Delorme (61), premier médecin d'Henri IV, de Marie de Médicis et de Louis XIII, était un médecin à la mode. Partisan de l'antimoine, il en avait fait la base de la poudre qui portait son nom et qui comportait aussi du salpêtre et du tartre de Montpellier. Finalement, Madame de Sévigné, qui l'avait déjà utilisée par le passé pour les manifestations de sa ménopause, va prendre de cette poudre pour son rhumatisme : *Je me suis purgée une fois de la poudre de M. de l'Orme, qui m'a fait des merveilles*, écrit-elle à sa fille, le 3 février, *je fais des lavages à mes mains de l'ordonnance du vieux de l'Orme, qui au moins me donnent de l'espérance* (62). Parmi la pharmacopée utilisée par la marquise, curieusement nous n'avons pas trouvé trace de l'écorce de saule, pourtant connue, depuis Hippocrate, comme une préparation souveraine dans les douleurs et les fièvres et qui donnera plus tard l'Aspirine ; il est vrai qu'il faut attendre 1763 pour qu'un mémoire soit déposé devant la Royal Medicine Society, vantant l'utilisation de la décoction de saule blanc comme fébrifuge (63). En revanche, elle utilise la bétoine (64) : *Le seigneur Antonio* (65), écrit-elle le 16 septembre 1676 (66), *me fait prendre tous les matins une pilule très approuvée, avec un bouillon de bétoine : cela purge le cerveau avec une douceur très salutaire ; j'en prendrai huit jours*. Au temps de la marquise, cette plante, dont

on utilisait les fleurs et les feuilles, était réputée fortifier le foie, le cerveau et la rate⁽⁶⁷⁾. On lui conseillera aussi de *faire suer les mains à la fumée de beaucoup d'herbes fines*⁽⁶⁸⁾.

Ses médecins abusèrent peu de la saignée, apparemment deux fois, l'une au début de la maladie, à Vitré, l'autre avant son départ pour Vichy, car, écrit-elle, le 4 mai 1676 : *ils [les médecins] disent qu'il faut cette préparation avant que de prendre les eaux*⁽⁶⁹⁾. Elle ne donne pas de détail sur ce traitement, si ce n'est que *parce que je suis difficile, on m'en tira quatre palettes afin de ne pas y revenir une seconde fois*⁽³²⁾, mais n'hésite pas à le critiquer à propos de sa fille souffrant de ménométrorragies : *Étrange remède ! Qui fait répandre le sang quand il n'y en a que de trop répandu : c'est bruler la bougie par les deux bouts* (Lettre du 15 octobre 1695⁽⁷⁰⁾). Les grands médecins, comme Fagon⁽⁷¹⁾ ou Pecquet⁽⁷²⁾, à qui elle s'adressera, eurent la sagesse de se contenter de ne lui prescrire que des mesures diététiques. Ainsi, notre malade se contraignit-elle à supprimer le repas du soir : *Je suis d'une taille qui vous surprendrait... Je mange avec appétit*, écrit-elle à sa fille, le 8 mars, *mais j'ai retranché le souper pour jamais*⁽⁷³⁾. Si cela ne la guérit pas, elle n'en est pas moins satisfaite de ce que *pour l'embonpoint*, écrit-elle, *je ne crois que je sois jamais comme j'ai été : je suis d'une taille si merveilleuse, que je ne conçois point qu'elle puisse changer*⁽¹⁸⁾.

Madame de Sévigné faisait aussi confiance aux remèdes d'origine animale recommandés en son temps. Dans sa lettre du 2 septembre 1676⁽⁷⁴⁾, elle raconte : *j'avais auprès de moi mon joli médecin* (Amonio⁽⁶⁵⁾) *qui me consolait beaucoup ; c'est lui qui me conseille de mettre les mains dans la vendange, et puis une gorge de bœuf, et puis, s'il en est encore besoin, de la moelle de cerf. À partir du bœuf, on préparait de nombreux médicaments : suif pour l'intestin, fiel pour les bruissements d'oreille, moelle pour fortifier les nerfs, os de bœuf comme fortifiant. Quant à la moelle de cerf, cet animal servant à l'époque comme base de nombreux remèdes, elle était utilisée en onguent dans les rhumatismes, les sciatiques et pour fortifier les nerfs. Reste le seul traitement qui, coïncidence ou véritable effet antalgique, apportera un réel soulagement : la cure thermale à Vichy qui aurait certainement été encore plus bénéfique si elle avait été associée, comme cela se fait de nos jours, à une rééducation en eau chaude.*

Comme nous le constatons, en l'absence de diagnostic précis et de traitement efficace, impossibles au XVII^e siècle, la marquise se laissait facilement séduire par n'importe quel traitement dont on lui promettait monts et merveilles. Cela ne l'empêchait pas d'avoir un avis critique sur les médecins, telle cette diatribe, le 16 septembre 1676 : *Ah que j'en veux aux médecins ! Quelle forfanterie que leur art ! On me contait hier cette comédie du Malade imaginaire... il était dans l'obéissance exacte à ces messieurs ; il comptait tout : c'était seize gouttes de vin dans treize cuillerées d'eau ; s'il y en eût quatorze tout était perdu*⁽⁶⁶⁾. Sa chance a été de ne pas avoir souffert d'un rhumatisme aussi invalidant que ceux endurés par le poète Scarron ou le peintre Renoir. Le premier, son contemporain, douloureux, contourné, bossu, ankylosé était atteint d'une pelvi-spondylite rhumatismale ; le second, deux siècles plus tard, les mains douloureuses, déformées, enraidies, démunies de tout traitement efficace, souffrait de polyarthrite rhumatoïde. Notre chance a été que cette Correspondance, miraculeusement préservée, nous ait livré l'intimité de la marquise et nous ait permis de mieux comprendre ses soucis de santé qu'elle décrit sans fard, toujours avec élégance et souvent avec une grande liberté de jugement.

La conférence était illustrée d'un diaporama

NOTES

- (1) ZÉLICOURT G. de : Madame de Sévigné, histoire d'une passion, Bull. Acad. Sci. Lett. Montp., N.-S., 1996, t. 27, 169-198.
- (2) SÉVIGNÉ, Marie de Rabutin-Chantal : Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis, recueillies et annotées par M. Monmerqué L., Hachette éd., Paris, 1862-1868, 14 vol.
- (3) Lettre n° 492, p. 337. op.cit., T. IV.
- (4) Lettre n° 493, p. 340. op. cit., T. IV.
- (5) Lettre n° 491, p. 331, op. cit., T. IV.
- (6) Lettre n° 495, p. 343, op. cit., T. IV.
- (7) Lettre de Bussy-Rabutin à Mme de Sévigné, n° 384, p. 412. Op. cit., T. III.
- (8) FURETIÈRE A. : Dictionnaire universel contenant tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts. L. et R. Leers, La Haye, 1690, 3 vol. <http://gallica.bnf.fr/>.
- (9) LITTRÉ É. : Dictionnaire de la langue française. Lib. Hachette et C^{ie}. Paris, 1874. 4 vol.
- (10) Lettre n° 496, p. 346, op.cit., T. IV.
- (11) Lettre n° 497, p. 348, op. cit., T. IV.
- (12) Lettre n° 498, p. 349, op. cit., T. IV.
- (13) Lettre n° 499, p. 350, op. cit., T. IV.
- (14) Lettre n° 500, p. 353, op. cit., T. IV.
- (15) Lettre n° 504, p. 362, op. cit., T. IV.
- (16) Lettre n° 509, p. 371, op. cit., T. IV.
- (17) Lettre n° 517, p. 387, op. cit., T. IV.
- (18) Lettre n° 526, p. 415, op. cit., T. IV.
- (19) Lettre n° 524, p. 406, op. cit., T. IV.
- (20) Claude Fouet : Conseiller, médecin ordinaire du roi, intendant et maître des eaux minérales, originaire de Vichy, auteur de deux ouvrages : *Le secret des Bains et des Eaux minérales de Vichy en Bourbonnais*, paru en 1679 et *Nouveau système des Bains et Eaux minérales de Vichy*, paru en 1686. (1639-1715).
- (21) FOUET C. : Nouveau système des Bains et Eaux minérales de Vichy, à Paris, chez Robert Pepie, ruë S. Jacques, 1686, pp. 306, p.185-188.
http://books/about/Nouveau_système_des_bains_et_eaux_miné.html.
- (22) FOUET C. : Op. cit. *supra* n° 21, p. 12-13.
- (23) Lettre n° 539, p. 453, op. cit., T. IV.
- (24) Lettre n° 540, p. 460, op. cit., T. IV.
- (25) Lettre n° 543, p. 466, op. cit., T. IV.
- (26) Lettre n° 544, p. 472, op. cit., T. IV.
- (27) Lettre n° 547, p. 484, op. cit., T. IV.
- (28) Lettre n° 556, p. 519, op. cit., T. IV.
- (29) Lettre n° 569, p. 22, op. cit., T. V.

- (30) Lettre n° 590, p.109, op. cit., T. V.
- (31) Lettre n° 652, p. 326, op. cit., T. V.
- (32) Lettre n° 670, p. 385, op. cit., T. V.
- (33) Lettre n° 848, p. 47, op. cit., T. VII.
- (34) Lettre n° 1047, p. 127, op. cit., T. VII.
- (35) Lettre n° 949, p. 342, op. cit., T. VII.
- (36) Lettre n° 1182, p. 66, op. cit., T. IX.
- (37) Lettre n° 1283, p. 524, op. cit., T. IX.
- (38) Lettre n° 1324, p. 30, op. cit., T. X.
- (39) SAINT-SURIN : Biographie universelle ancienne et moderne ; ou, Histoire, par ordre alphabétique : de la vie publique ou privée de tous les hommes qui se font remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes. Paris, L.G. Michaud lib-éd., 1825, T. 42, pp.584, p.180. <http://books.google.fr/>.
- (40) Lettre n° 1454, p. 386, op. cit., T. X.
- (41) VIDAL G.- Le président de Moulceau et les amitiés montpelliéraines de la Marquise de Sévigné. Bull. Acad. Sci. Lett. Montp., N.-S., t. 8, 1977, 8-19.
- (42) BAILLOU G.- Liber de rheumatismo et pleuritide dorsali, Parisiis : apud Iacobum Quesnel, Thévert Jacques édit. 1642, BIU Santé Paris. Bibliothèque numérique Médic@.
- (43) FUSCHS L. : Commentaires très excellens de l'hystoire des plantes composez premièrement en latin par Léonarth Fousch. À Paris chez Jacques Gazeau, en la rue Saint Jean de Latran, 1549. Chap. 338. <http://books.google.fr/books?id=tpBbAAAAQAAJ&printsec=frontcover&dq=fuchs+commentaires>.
- (44) *Houttuynia cordata*, plante de la famille des saururacées.
- (45) FURETIÈRE A. : op.cit., *supra* n° 8.
- (46) BAILLOU G. : op. cit., *supra* n° 42.
- (47) LAMBOLEY C. : La goutte asthénique primitive ou la polyarthrite rhumatoïde a deux cents ans. Bull. Acad. Sci. Lett. Montp. NS, 2000, 31, 145-157.
- (48) GARROD A.E. – Discussion on “the aetiology and treatment of osteo-arthritis and rheumatic arthritis”. Proc. Soc. Med. 1923, 17, 1-18.
- (49) Lettre n° 488, p. 319, op. cit., T. IV.
- (50) Lettre n° 501, p. 356, op. cit., T. IV.
- (51) GAYRAUD G. : Histoire de la polyarthrite rhumatoïde *in* Le rhumatologue, février 2010, n° 73, 14-17.
- (52) TAMISIER J.N., THOMAS PH. et DURUY B. : Diagnostic rétrospectif de la condition rhumatologique de Madame de Sévigné, *in* Les affections rhumatismales dans l'Art et dans l'Histoire, R. Malherbe éd., Bruxelles 1988, pp. 128, p. 78-79.
- (53) LALLEMAND MARTINET C. : La condition rhumatologique de Madame de Sévigné. Thèse Médecine, Nancy, 1988.
- (54) TAMISIER J.N. et coll. : op. cit., *supra* n° 52.
- (55) GAYRAUD G. : op. cit., *supra* n° 51.
- (56) Lettre n° 136, p. 65. op. cit., T. II.

- (57) Lettre n° 611, p.168. op. cit., T. V.
- (58) Lettre n° 941, p. 310, op. cit., T. VII.
- (59) POULIQUEN Y. : Madame de Sévigné et la médecine du Grand Siècle. O. Jacob éd., 2006, pp. 366.
- (60) LÉMERY N. : Cours de chymie, contenant la manière de faire les opérations qui sont en usage dans la médecine par une méthode facile, avec des raisonnements sur chaque opération... L.C. d'Houry fils éd., Paris, 1757, pp. 782, p. 572.
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k918604.r=lemery+nicolas.langFR>.
- (61) Charles Delorme : originaire de Montpellier, médecin de la famille royale (1584-1678).
- (62) Lettre n° 513, p. 379, op. cit., T. IV.
- (63) STONE E.: An account of the success of the bark of the willow in the cure of agues, in Philos. Trans. vol. 53, 1763, p. 195-200.
- (64) Bétoine ou Épiaire officinale (*Stachys officinalis*), plante de la famille des Lamiacées.
- (65) Il s'agit de Domenico Amonio (v.1648-1721), jeune gentilhomme italien, neveu du maître de chambre du pape Innocent XI, médecin de l'abbaye de Chelles, du roi Louis XIV et de Mme de Sévigné, personnage quelque peu aventurier dont la marquise s'était entichée et dont elle fait un séduisant portrait dans sa lettre n° 532, du 6 mai 1676, p. 432, Op.cit., T. IV.
- (66) Lettre n° 577, p. 59, op. cit., T. V.
- (67) DILLEMANN G. et LEMAY R. : Les médicaments de Mme de Sévigné. Revue d'Histoire de la pharmacie. 1966, vol. 54, n° 189, p. 97-110, n° 190, p. 161-184 et n°191, p. 273-293 (importante bibliographie).
- (68) Lettre n° 516, p. 384, op. cit., T. IV.
- (69) Lettre n° 531, p. 429, op. cit., T. IV.
- (70) Lettre n°1423, p. 324, op. cit., T.X.
- (71) Guy-Crescent Fagon : Médecin et botaniste français (1638-1718).
- (72) Jean Pecquet : Médecin, anatomiste et pionnier de la physiologie (1622-1674).
- (73) Lettre n° 511, p. 374, op. cit., T. IV.
- (74) Lettre n° 573, p. 44, op. cit., T. V.